

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 12/04/2013

Réception par le Prefet : 12/04/2013

Publication : 19/04/2013



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2013-4-11-4

Séance du vendredi 12 avril 2013

FONDS DE SOUTIEN AUX INITIATIVES TRANSFRONTALIERES - SOUTIEN AU PROJET THEATRAL BILINGUE "LE TRAITE"

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2012-6-11-1 du Conseil Général du 5 décembre 2012 relative au budget primitif 2013 "Action transfrontalière, européenne et internationale",
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011, relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU l'avis de la Commission "Actions et Relations Internationales" du 4 février 2013,
- VU le rapport du Président du Conseil Général,

APRES EN AVOIR DELIBERE

décide de soutenir la Fondation Centre Culturel Franco-Allemand de Karlsruhe à hauteur de 2 000 € pour la réalisation du projet théâtral bilingue "Le Traité" dans le cadre de la commémoration du 50^{ème} Anniversaire du Traité de l'Elysée en 2013.

Cette subvention sera imputée sur le programme F712, code/programme 2677, chapitre 65, fonction 048, nature 6562 du budget départemental de l'exercice 2013.

LE PRESIDENT

Charles BUTTNER

Adopté

